



BENQUET, le 29 Novembre 2019

**COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale Ordinaire
16 Novembre 2019 à DAX (40)**

Présents : Bureau Directeur du CDAM 40 : LARREY Claude Président (AC Tyrosse), BONNET Jean Luc Trésorier (Air Club Adour), AMBROISE Jacques Secrétaire (SMA)

Clubs présents :

- Club aéromodélisme de ASAC BA 118 : DUDIGNAT Bruno, Président de section,
- Aéromodel club Dax : Michel LASSERRE Président, Christophe BRAND membre
- Les 2 L de Duhort : Francis LAMOTHE Président, MAZE Richard Secrétaire
- Air Land Modélisme : MICHELOT François Président,
- AC Tyrosse : LAFARGUE Guy Président, LAUGA Bernard membre du CD
- SMA Lucbardez : GANTET Laurent Président, BORDE Jean Secrétaire
- Aéro RC Linxe : MIGNOT Thierry vice-Président, GRANEREAU Sylvain Secrétaire
- Aéromodélisme de la Leyre : POSTIGO Stéphane Président,
- Air Club Adour : BONNET Jean-Luc, Président,

Absents excusés :

- Aéroclub des Landes Vol Libre,
- Club Aéromodélisme Mimizan

Absents : Grands Lacs Aéromodèles,

Clubs non cotisants (absents non convoqués) :

- Aéroportes Modélistes Indoor du Seignanx,
- Tyrosse Aéromodel Team,

Ouverture de l'assemblée générale à 14H30.

Président C. LARREY, secrétaire de séance : J. AMBROISE.

Nous notons la présence de Mr Aimé GILBERT, Président de la Ligue d'Aéromodélisme de Nouvelle Aquitaine.

1) APPROBATION du COMPTE-RENDU de L'AG du 02/12/2018

CR de l'AG 2018 (vote à main levée) : **approuvé à l'unanimité des présents.**

2) RAPPORT MORAL ET COMPTE-RENDU D'ACTIVITES EXERCICE 2019

Présenté par Claude LARREY

L'activité aéromodéliste sur le département des Landes est toujours aussi étoffée pour 2019.

- 14 clubs devraient composer le CDAM 40 en 2019 mais deux d'entre eux (A.M.I.S. du SEIGNANX et Tyrosse Aéromodels Team / T.A.T.) n'ont pas réglé leurs cotisations 2019 au CDAM, ce qui les exclut automatiquement de leur participation à cette AG.

L'effectif aéromodéliste Landais en 2019 est de 301 membres (304 en 2018), ce qui démontre une certaine stabilité. Espérons qu'il en soit de même sur les plans régionaux et nationaux.

- 271 modélistes masculins - dont 29 garçons de - de 18 ans (33 / 2018).

- 30 féminines (3 de - de 18 ans) (+ 6 / 2018).

Soit 32 cadets et juniors des deux sexes = 10,63 % sur l'effectif global (11,84 en 2018).

Les effectifs par clubs s'étagent de 2 (BA 118) à 75 (AC Tyrosse).

Les disciplines : 248 pratiquants VRC avion/planeur – 7 vol libre – 46 encadrements (20 masculins + 26 féminines).

La pyramide des âges s'étale de 7 ans (Arthur Celay) à 95 ans (Maurice Carles).

Le nombre de cadets/Juniors va de 1 (Vol Libre Mt de Mn) à 14 (AC Tyrosse). Les clubs de Dax, Air Club Adour (Herm), Grands Lacs Aéromodélisme (Biscarosse), BA 118, n'ont aucun jeune de – de 18 ans dans leurs effectifs.

3) ACTIVITES AEROMODELISTES 2019 :

43 manifestations, compétitions, rencontres, stages et animations ont été organisés sur le département (+12 / 2018) :

- 1 stage de sécurité et formation moniteurs au club AC TYROSSE le 16 Février
- 6 rencontres « privées » cf. ex-interclubs.
- 2 Ailes et Brevets le 04/05 et 12/05 AC Tyrosse (4 Ailes et 8 Brevets délivrés)
- 1 QPDD, à AC TYROSSE le 12/05 : 4 Brevets et 12 QPDD délivrés)
- 3 Meeting public : DAX (31/08 et 1er Septembre) – AIRE S/ADOUR (hydravion 23 Juin) – TYROSSE (14/15 Septembre)
- 7 Forums des associations,
- 8 stages de formation et de préparation,
- 11 journées portes ouvertes, initiation et Téléthon
- 4 compétitions à caractère régional et national : 2 Aéroclub des Landes Vol Libre à ARBOUCAVE – 1 F3Q SMA LUCBARDEZ – 1 F3F AIR CLUB ADOUR

Aucune autre compétition en VRC n'est organisée sur le département.

Depuis plusieurs années, aucun accident corporel grave n'est à déplorer en aéromodélisme sur le département des Landes. Il faut poursuivre cette qualité de pratique.

4) CHALLENGE DES JEUNES AILES LAM AQUITAINE et LANDAISES :

- Le **21 Septembre** a eu lieu la journée de promotion pour les jeunes de la LAM NA à SURRIN (86). Session intéressant particulièrement les départements du haut de la LAM (16 - 17 – 19 – 23 – 79 – 86 – 87). Résultats non connus

- Le **13 Octobre** puis le **11 Novembre**, s'est tenue la journée des Jeunes Ailes du CDAM 40 à LINXE (report de la date cf météo défavorable). 4 participants inscrits dont 3 ont présenté leurs ailes de bronze le même jour.

Chacun des concurrents a été récompensé par des bons d'achat pour une valeur de 50€.

Le but de ces actions est de promouvoir l'aéromodélisme auprès des jeunes, les fidéliser et leur permettre d'accéder à une compétition sans enjeux qui soit hors de portée, en regard de leur niveau de pratique.

Les Présidents de club doivent faire un effort vers les jeunes de leurs clubs avec certes, l'aide de leurs parents.

- **Un plus** : Valentin Borkowski a participé à 2 concours de voltige F3A régionaux. Il s'avère qu'il a un très bon niveau car classé deux fois 1er).

5) VIEILLES TIGES du CDAM 40 2019 :

8 Septembre à AIRE SUR L'ADOUR : Beau temps en matinée, relativement venteux. Très bonne ambiance qu'il faut préserver et surtout perpétuer. Cette réunion permet de faire se rencontrer les modélistes du département, la bonne humeur prenant le dessus sur la compétition amicale organisée.

Remerciement au club d'AIRE SUR ADOUR qui nous a reçus.

6) FORMATION, RCSAM et COMPETITIONS :

- 4 clubs sont agréés « Centres de formation » : SMA, AC Tyrosse, Aire, Linxe.
- Brevets et qualifications détenues par les modélistes du département : 55 Ailes – 2 Rotors – 190 Brevets – 1 BIA – 90 QPDD – 60 QFIA – 48 QFMA – 13 CATIA – 7 DFEA

- **Pour 2019** : 4 Ailes – 12 Brevets – 1 QFIA – 11 QPDD –
 - 83 modélistes ont réussi leur examen télépilotes auprès de la FFAM. On ignore le nombre de ceux qui l'ont fait directement auprès de la DGAC.
- **Championnat de France maquette série NATIONALE** : 3^{ème} Thierry MIGNOT (Linxe) 7^{ème} Sébastien GIRAUD (Linxe) 12^{ème} Stéphane POSTIGO (La Leyre).
- **Vol Libre** : TEDESCHI Serge 14^{ème} en F1B – DUCASSOU François 2^{ème} en F1C
- **F3Q** : 3^{ème} Jérôme BORDE (SMA).
- **F3F** : 8^{ème} Matthieu BARRABES
- **Voltige F3A** : 2^{ème} Valentin BORKOWSKI

Le RCSAM en CDAM 40 comprend 3 juges nationaux, 1 juge agréé, 39 commissaires techniques et 11 examinateurs.

Pour que les modélistes participants à une manifestation publique puissent valider leurs QPDD, penser à publier l'Arrêté Préfectoral sur le site Extranet (cf. : AIRE S/ADOUR, DAX, TYROSSE).

Il faut poursuivre la formation des moniteurs au niveau des clubs et ne pas hésiter à demander pour ces bénévoles les qualifications (QFIA, QFMA) qui valorisent leur expérience et en final rapportent des « points » au bilan des clubs = prime FFAM.

Les Ailes et Brevets sont la preuve d'une activité de formation et de dynamisme au sein des clubs et sans tomber dans des critères d'examen ou de valeur, ces épreuves peuvent avoir un effet d'émulation pour les plus jeunes.

7) CONVENTIONS SCOLAIRES :

2 clubs (MIMIZAN et AC TYROSSE) activent des conventions scolaires en participant aux Temps d'Activité Périscolaire. Délivrance par la FFAM de 17 passeports pour 2019. C'est un excellent moyen de promotion, mais il faut des moniteurs pour animer cette activité.

Les JOURNEES PORTES OUVERTES sont aussi un excellent moyen d'émulation et apporter la connaissance de l'aéromodélisme pour la population locale ou même de la communauté d'agglomération. Possibilité de faire de l'initiation en double commande en respectant les directives fédérales. C'est l'assurance du moniteur qui est sollicitée en cas de problème.

La participation aux Forums des Associations dans les communes est aussi un levier à l'intention des jeunes. Nombre d'entre eux de même que leurs parents ignorent bien souvent l'existence de clubs aéromodélistes proche de chez eux.

Le projet d'élaboration d'une plaquette départementale sur laquelle tous les clubs figureraient « est resté dans les tiroirs » faute d'avoir un modéliste graphiste et les propositions de chacun pour l'élaboration.

8) RAPPORT FINANCIER CDAM 2019 présenté par Jean Luc BONNET trésorier :

Le bilan du compte d'exploitation au 1^{er} novembre 2018 fait apparaître un déficit de 199,57€ (cf fichier annexe 1 joint). **Le bilan financier est approuvé à l'unanimité des présents.**

Pour l'instant, les reprises sur provisions nous permettent d'avoir des activités collectives sur le département.

9) BUDGET PREVISIONNEL 2020 :

Nous ne percevons plus les subventions CNDS au motif que les objectifs proposés ne correspondent pas aux critères retenus par cet organisme. Seule demeurera pour 2020 la demande de subvention de fonctionnement attribuée par le Conseil Départemental des Landes.

Nous tenterons en 2020 de prétendre à la subvention FDVA.

Le budget prévisionnel 2020 est approuvé à l'unanimité des présents.

10) CERTIFICAT MEDICAL

La Loi sur le Sport de Janvier 2016 oblige la production d'un certificat médical pour tout nouvel adhérent car il est impossible de l'inscrire sur la base Extranet. Le certificat médical est

archivé par le club avec la fiche d'adhésion de l'intéressé. Cette obligation ne s'applique pas à un membre encadrement ainsi qu'aux membres associés.

De nombreux « anciens » modélistes n'ont pas fourni ce certificat lors d'une demande initiale, alors qu'il est exigé annuellement pour toutes autres activités telles que la marche, la gymnastique douce, etc.... A vous de décider.

11) AEROMODELES et DRONES :

La Loi « Drone » est toujours applicable depuis le 18 Décembre 2018. La Loi concernant les équipements de signalisation et de restriction de performances est toujours en gestation.

Obligation de passer un test pour le télépilotage de tout aéromodèle d'une masse supérieure à 800gr et de déclarer sur le site DGAC tout aéromodèle d'une masse supérieure à cette limitation. Le n° d'immatriculation (UAS-FR – XXXXX) devra être porté sur chacun des modèles, lisible à 30 cm, ou sur un endroit qui puisse le rendre visible sans démontage avec un outillage.

On peut remarquer que très majoritairement, les aéromodèles dits « classiques » ne sont pas impliqués dans le non-respect de l'espace aérien.

Prévoir dans les règlements intérieurs que les dirigeants ne sont en aucun cas responsables de l'exploitation d'aéromodèles dont les télépilotes/propriétaires n'auraient pas remplis les conditions légales d'utilisation.

Attention à la protection des données personnelles individuelles (cf. lettre FFAM du 24/10/2018 cf. Règlement Général Protection des Données) et sur l'utilisation de documents photographiques ou vidéo. Revoir à ce sujet vos règlements intérieurs.

12) ACTIVITES PREVISIONNELLES 2020 :

- Stage sécurité TYROSSE 15/02/2020
- F3Q SMA 12 et 13/04/2020
- Ailes et Brevets TYROSSE 02/05/2020
- QPDD et Brevets DUHORT BACHEN 17/05/2020
- Planeurs GPR DUHORT BACHEN 21/05/2020
- Jeunes Ailes TYROSSE 24/05/2020
- Meeting hydravion AIRE 28/06/2020
- Planeur GPR HERM 4 et 5/07/2020
- Vieilles tiges HERM 23/08/2020
- Jets et Grands Modèles BA 118 30/08 ou 06/09/2020
- Meeting public TYROSSE 12 et 13/09/2020
- F4C LINXE05/2020..... (date à fixer)
- Projet de concours F3A à AC TYROSSE. (date à fixer).

13) COTISATIONS au CDAM 40 2020 :

- Cotisation par club : proposition de reconduction de la participation aux frais (9€) + 1€ (cotisation obligatoire) soit **10€ : approuvée à l'unanimité des présents,**

14) QUESTIONS DIVERSES : - Néant

15) SUPPRESSION de poste d'administrateur : SUCHET Noël

Approuvé à l'unanimité (motif : licencié FFAM hors du département)

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été épuisées, l'Assemblée Générale est close à 16h30

Le Président du CDAM 40,
Claude LARREY

Le Secrétaire du CDAM 40,
Jacques AMBROISE



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Jacques Ambroise, the secretary.